



Conseil économique et social

Distr. limitée
1^{er} juillet 2005
Français
Original: anglais

Comité du programme et de la coordination

Quarante-cinquième session

6 juin-1^{er} juillet 2005

Point 8 de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire de la quarante-sixième session du Comité

Projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-sixième session du Comité

Note du Secrétariat

1. Conformément au paragraphe 2 e) de la résolution 1979/41 du Conseil économique et social et au paragraphe 2 de la résolution 34/50 de l'Assemblée générale, le Comité présentera au Conseil et à l'Assemblée, pour examen, l'ordre du jour provisoire de sa quarante-sixième session, ainsi que la documentation nécessaire.

2. Dans sa décision 1983/163, le Conseil économique et social a prié le Secrétaire général de signaler à l'attention des organes intergouvernementaux et des organes d'experts, avant qu'ils adoptent des décisions, toute demande de documentation que le Secrétariat ne serait pas en mesure de satisfaire dans les délais prévus et dans les limites de ses ressources approuvées, et d'appeler l'attention des organes intergouvernementaux sur les cas où des documents risquent de faire double emploi et sur ceux où il serait possible de regrouper ou de fonder des documents portant sur des sujets similaires ou apparentés, afin de rationaliser la documentation.

3. Le projet d'ordre du jour provisoire présenté ci-après de la quarante-sixième session du Comité, établi sur la base des textes portant autorisation des travaux existants, sera mis au point à la fin de la session en cours compte tenu des recommandations adoptées par le Comité.



Projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-sixième session du Comité

1. Élection du bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Questions relatives au programme :
 - a) Planification du programme;

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur le projet de cadre stratégique pour la période 2008-2009 : volet A, plan-cadre, et volet B, plan-programme biennal (par. 5 de la résolution 59/275 de l'Assemblée générale)

- b) Exécution des programmes;

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur l'exécution des programmes pour l'exercice biennal 2004-2005

- c) Évaluation.

*Meilleure application des conclusions des évaluations
lors de la conception et de l'exécution des programmes
et dans les directives de politique générale*

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur une meilleure application des conclusions des évaluations lors de la conception et de l'exécution des programmes et dans les directives de politique générale

Évaluation thématique

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Bureau des services de contrôle interne sur l'évaluation thématique sur « les réseaux de gestion du savoir aux fins de la réalisation des objectifs exposés dans la Déclaration du Millénaire » (E/AC.51/2005/L.4/Add.9)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Bureau des services de contrôle interne sur l'utilité de l'évaluation pilote (par. 22 de la résolution 59/275 de l'Assemblée générale)

Évaluation approfondie

Documentation

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Bureau des services de contrôle interne sur une évaluation approfondie du programme Affaires politiques (par. 22 de la résolution 59/275 de l'Assemblée générale)

*Examen triennal***Documentation**

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Bureau des services de contrôle interne sur l'examen triennal effectué par le Comité du programme et de la coordination à sa quarante-troisième session sur l'application de l'évaluation approfondie du programme concernant le droit de la mer et les affaires maritimes (par. 4 de la résolution 58/268 de l'Assemblée générale)

4. Questions de coordination :

- a) Rapport du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination;

Documentation

Rapport d'ensemble annuel du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination pour 2005/2006

- b) Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique.

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur les progrès, y compris les problèmes, obstacles et défis, ainsi que sur les objectifs à atteindre par les organismes des Nations Unies afin d'appuyer le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (par. 25 du document E/AC.51/2005/L.4/Add. 11)

5. Rapport(s) du Corps commun d'inspection.
6. Amélioration des méthodes de travail et des procédures du Comité du programme et de la coordination dans le cadre de son mandat.
7. Ordre du jour provisoire de la quarante-septième session.
8. Adoption du rapport du Comité sur les travaux de sa quarante-sixième session.